

Présentation des 3 Régions du Royaume de Belgique

Les trois services régionaux du commerce extérieur – Bruxelles export, FIT et AWEX –disposent depuis 1988 de compétences étendues en matière de commerce extérieur. Au cours de dernières années, ils sont devenus des institutions dynamiques mondialement représentées.

Quel est le potentiel économique de chacune des trois régions du Royaume de Belgique et quelles sont les possibilités offertes par les services régionaux du commerce extérieur ?

I. BRUXELLES - CAPITALE DE L'EUROPE

La Région de Bruxelles-Capitale héberge de nombreuses institutions et organisations internationales mais aussi 54.000 sociétés parmi lesquelles 1.300 étrangères. Elle est aussi un centre financier majeur .Grâce à sa position au cœur économique de l'Europe et son excellente accessibilité, la Région est une porte d'entrée idéale au marché européen. 75% du pouvoir d'achat européen est concentré dans un rayon de 300km autour de Bruxelles. La région bruxelloise représente 20% du PIB de la Belgique et 17% des emplois créés. Pour plus d'informations sur la Région de Bruxelles Capitale voire le site portail www.bruxelles.irisnet.be

Le tissu économique bruxellois est surtout constitué de PME. Outre les secteurs traditionnels tels que le transport, la construction, l'alimentation et les biens de consommation, épinglons aussi le *design*, la mode, la création chorégraphique, les technologies de l'information, les arts graphiques et l'édition, l'audiovisuel et les multimédia, la recherche scientifique, la chimie et la santé, les technologies de l'environnement, les services financiers, la consultance dans les domaines les divers, le tourisme, les congrès et les salons. Pour plus d'informations sur le tissu économique bruxellois, voire la brochure **Made In... Brussels** , également disponible sur le www.beltrade-congo.be.

Bruxelles Export- AU SERVICE DES ENTREPRISES

Bruxelles Export réunit trois organismes : l'un public, la Direction du Commerce extérieur de la Région de Bruxelles-Capitale ; les deux autres privés, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles et l'Union des Entreprises de Bruxelles.

Ces trois partenaires sont regroupés dans un même bâtiment, le 500 de l'avenue Louise.

Leur objectif est de promouvoir le commerce extérieur, d'assurer la visibilité économique et commerciale de la Région et d'offrir aux entreprises bruxelloises exportatrices une palette complète de services :

- Un accompagnement personnalisé des exportateurs tant au départ de Bruxelles qu'à l'étranger grâce aux attachés sectoriels du siège de la direction bruxelloise et au réseau de plus de 80 attachés économiques et commerciaux répartis dans le monde.

Lors de leur rentrée annuelle à Bruxelles, ces derniers reçoivent individuellement en audience des organisations et des entreprises bruxelloises qu'ils conseillent et dont ils soutiennent les efforts de prospection des marchés étrangers.

- Des aides financières aux PME pour leur permettre d'effectuer des voyages de prospection, de participer à des foires internationales générales ou spécialisées, d'élaborer des documents promotionnels (dépliants, sites Internet...), de recourir aux services de consultants en commerce extérieur, d'inscrire leur personnel à des formations à l'exportation...

- L'organisation à l'étranger des missions économiques et commerciales, de journées de contacts, de présences collectives aux foires et salons internationaux.

- L'accueil de délégations économiques et acheteurs étrangers à Bruxelles.

- Diffusion des informations sur les marchés étrangers, les formalités à l'exportation et les opportunités d'affaires via le site Internet et le mensuel *Bruxelles Export News*.

- La gestion de la banque de données des exportateurs bruxellois, accessible au public à l'adresse www.brussels-exporters.be

- L'échange d'expériences grâce aux *Midis de l'export* dont les tables rondes réunissent des exportateurs sur un thème introduit par un expert.

- Des formations en commerce international.

- La sélection de responsables à l'export communs à un groupe d'entreprises complémentaires et non concurrentes.

Bruxelles Export

Av.Louise 500 ,b.4

1050 Bruxelles

Tél :02/800.40.00

Fax :02/800.40.01

infos@brussels-export.irisnet.be

www.brusselstrade.be

BRUXELLES - QUELQUES CHIFFRES

Superficie 161,79 km²

Habitants 999.000

Population étrangère 27%

Communes 19

Hôtels 171

Restaurants 3.000

Espaces verts 13,8 %

Ecoles internationales 6

Organisations internationales 1.440
Entreprises 54.000
Entreprises étrangères 1.300
Représentations diplomatiques 251
Banques étrangères 37

Principaux pays d'exportation (en % du total des exportations bruxelloises en 2003)

Europe (géographique)	87,23%
UE	83,86%
Dont - France	21,23%
- Allemagne	18,86%
- Pays-Bas	10,5%
Amérique	5,45%
Asie	4%
Afrique	3%
Australie – Océanie	0,14%
Non défini	0,3%

(Source : Institut des Comptes nationaux - 2004)

Répartition des exportations bruxelloises par secteur économique (en % du total des exportations bruxelloises en 2003)

Produits minéraux	7,11%
Transport	35,6%
Secteur chimique	9,46%
Machines, matériel électrique	16,42%
Secteur plastique	2%
Produits alimentaires	4,2%
Secteur textile	4,34%
Secteur papier	3%

II. LA FLANDRE

La Flandre est une région dynamique située dans la partie septentrionale de la Belgique, au centre de la zone la plus riche et la plus productive d'Europe. Elle représente aujourd'hui 60% du PIB national.

Au cours des siècles passés, elle a joué un rôle prépondérant dans la Ligue hanséatique, une association qui assurait le commerce des tissus, des fourrures et du vin, parmi d'autres produits, et qui a même choisi la ville de Bruges pour établir le premier marché boursier d'Europe. La région de Flandre a généré de grands cartographes, dont Mercator, des hommes de médecine, comme Vésale et de grands artistes, tels que Rubens, van Dyck, van Eyck, Jordaens et les Breughel.

A l'heure actuelle, les industries prépondérantes de la région sont l'automobile, les sciences de la vie, la chimie, le plastique, la logistique et les secteurs alimentaires et notamment les segments des produits de luxe, tels que le négoce de diamants, la mode, les textiles, la production de spécialités de chocolat et une tradition brassicole millénaire.

Dans le domaine des sciences de la vie, la Flandre accueille de nombreuses sociétés internationales et locales, des sociétés pharmaceutiques et d'imagerie médicale d'envergure mondiale aux petites sociétés de biotechnologie spécialisées, concepteurs d'appareils et fabricants d'accessoires, tels que les producteurs de bouilloires.

La Flandre compte quatre ports (dont le cinquième port mondial), des aéroports, des voies fluviales et l'un des réseaux ferroviaire et routier les plus denses du monde.

Le Port d'Anvers accueille le plus grand cluster chimique d'Europe, qui fabrique plus de 300 produits chimiques différents, dont les six principales substances pétrochimiques – l'éthylène, le propylène, le butadiène, le benzène, le toluène et le xylène.

Flanders Investment & Trade

Flanders Investment & Trade est un organisme gouvernemental régional qui offre un éventail complet de services compétents aux sociétés nationales et étrangères.

Flanders investment & Trade peut guider les sociétés étrangères à identifier les fournisseurs de qualité, spécialisés dans tous types de produits, au sein de la région.

Flanders investment & Trade aide les entreprises étrangères à trouver des partenaires flamands afin de nouer divers types de relations commerciales.

Flanders investment & Trade apporte également identification, conseil, encadrement et support aux entreprises étrangères désirant s'établir ou étendre leurs activités en Flandre.

Avec plus de 90 bureaux répartis dans le monde, Flanders Investment & Trade est bien représenté dans la plupart des pays importants. Un premier contact peut être pris par le biais des sites Web de l'agence :

www.flandersinvestmentandtrade.com et www.export.vlaanderen.be

Rue Gaucheret, 90

1030Bruxelles

Tél :02/504.87.11

Fax :02/504.88.99

infos@fitagency.be

www.flandersinvestmenttrade.be

III. LA WALLONIE

Située aux portes de Bruxelles, capitale européenne, elle est au cœur géographique du marché européen avec, en 2004, plus de 470 millions de consommateurs, dont la moitié se situe dans un rayon de 1.000 kilomètres autour de la Wallonie. Elle dispose également d'un réseau autoroutier, ferroviaire, fluvial particulièrement dense et performant qui fait d'elle une plaque tournante de l'Europe :

- ◊ réseau routier : 8.346 km, réseau ferroviaire : 1.594 km, voies navigables : 460 km
- ◊ deux aéroports dynamiques situés au centre du triangle Amsterdam, Paris et Francfort : Brussels South Charleroi Airport et Liège Airport
- ◊ Liège abrite le deuxième port fluvial d'Europe et possède un réseau multimodal air-rail-route très efficace

Avec neuf centres universitaires, 130 écoles supérieures, 300 centres de recherche, 5 parcs scientifiques et plus de 10.000 chercheurs, la Wallonie est mondialement réputée pour sa capacité d'innovation et de valorisation industrielle des produits issus de la recherche fondamentale.

Les secteurs traditionnels historiques de la Wallonie, tels que la sidérurgie, la construction métallique, la verrerie et chimie lourde, sont aujourd'hui dotées d'outils performants reposant sur des technologies de pointe et ont diversifié leur production, permettant à certaines entreprises wallonnes de se classer parmi les leaders à l'échelle mondiale.

Parallèlement à ces secteurs, émerge depuis plus d'une décennie une nouvelle génération d'entreprises tournées vers des secteurs de pointe à haute valeur ajoutée, tels que l'aéronautique, le spatial, les technologies du vivant (les biotechnologies et la biopharmaceutique), les nouvelles technologies de

l'information, les télécommunications, les nouveaux matériaux, les technologies agronomiques et agroalimentaires et les technologies environnementales.

L'Agence wallonne à l'Exportation

L'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) est le département de la Région wallonne en charge de la promotion du commerce extérieur et de l'accueil des investisseurs étrangers. Sa création, portée par le décret du 1^{er} avril 2004, résulte de la fusion entre l'Agence wallonne à l'Exportation et l'Office for foreign Investors (OFI).

L'Agence est un organisme d'intérêt public. Elle est dotée d'une personnalité juridique, ce qui lui assure notamment une plus grande autonomie et une meilleure souplesse de gestion: un atout important dans le rapport aux entreprises.

Composé de représentants du Gouvernement wallon, des organisations syndicales et du monde patronal, son Conseil d'Administration est investi d'un rôle initiateur et de contrôle.

Les missions

La mission de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers est à la fois d'aider les entreprises à exporter plus et mieux et d'attirer les investisseurs étrangers en Wallonie.

Au titre de la promotion des exportations :

L'Agence se définit comme le partenaire complet des entreprises visant un développement international.

L'Agence récolte, traite et diffuse nombre d'**informations** tant à l'adresse des entreprises wallonnes (renseignements généraux sur les marchés internationaux, organisation de séminaires de présentation sur les marchés cibles et sur les programmes d'aides à l'exportation, diffusion des adjudications internationales et des projets financés par les organismes internationaux...), qu'à destination de l'étranger (**édition de documents** promotionnels et sectoriels, envoi de listings de sociétés wallonnes exportatrices...).

Parallèlement, l'Agence est un promoteur du dynamisme économique wallon. D'une part, elle se charge d'inviter et d'accueillir en Wallonie des personnalités et des hommes d'affaires étrangers. D'autre part, et surtout, elle assiste activement les entreprises wallonnes dans leur efforts de prospection d'autres marchés et conduit elle-même un programme annuel de plus de 180 actions: organisation de collectives d'entreprises wallonnes dans les grandes foires internationales, de missions économiques, multisectorielles ou thématiques, de journées de contacts sectorielles, de "semaines wallonnes" à l'étranger, etc.

L'Agence gère également divers **mécanismes d'incitants financiers** susceptibles de soutenir les entreprises à toutes les étapes de leur démarche exportatrice : support d'information, engagement de personnel spécialisé ou recours à des expertises externes (stratégie à l'exportation, design, aide spécifique aux T.P.E.),

promotion et prospection, positionnement sur de nouveaux marchés hors Union européenne, formation de cadres et d'utilisateurs étrangers de biens d'équipements wallons, stimulation de partenariats (C.D.E., Union européenne), création de bureaux de représentation.

Via la *SOFINEX*, la filiale commune créée avec la *SOWALFIN*, l'Agence propose aux entreprises divers **produits de financement des exportations** (lignes de crédits, Trust Funds au sein d'organisations internationales, protection du risque "pays" avec l'OND, financements à l'étranger avec la SBI) et peut aider à l'obtention de garanties bancaires.

Structure

L'Agence s'appuie sur :

- des services centraux installés à Bruxelles et à Namur (pour la composante « promotion des investissements étrangers »)
- **six centres régionaux** localisés à Charleroi, Libramont, Liège, Mons, Namur et Nivelles
- un réseau à l'étranger, composé **d'attachés économiques** et commerciaux couvrant une centaine de marchés et une dizaine d'organisations internationales.

Installés à Bruxelles, les services centraux de l'AWEX remplissent une mission générale d'information, de coordination et d'organisation.

Ils conduisent toutes les actions commerciales à l'étranger ou en Belgique et gèrent l'ensemble des incitants financiers à l'exportation.

Adresse :

Agence Wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers

Direction générale : Philippe Suinen,
Administrateur général

Promotion des exportations

Direction : Mme Silvana Flagothier,

Inspecteur général

Place Saintelette, 2

1080 Bruxelles

Tél. 02 421 82 11

Fax 02 421 87 87

mail@awex.wallonie.be

www.wallonia-export.be et www.wallonia-international.be

Le Bureau de représentation économique et commerciale des régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa.

Depuis la régionalisation des services du commerce extérieur, les attachés économiques et commerciaux travaillent sous l'autorité des services régionaux du commerce extérieur. Leur rôle est de :

- présenter les entreprises à des contacts et partenaires potentiels.
- Rassembler, sur place, des informations relatives aux possibilités de vente
- Réaliser des études de marché pour les entreprises
- Aider les entreprises dans la préparation de voyages de prospection.

L'Attaché économique et commercial en poste en **République Démocratique du Congo** a été nommé par Bruxelles export. Il représente non seulement les entreprises bruxelloises mais aussi les entreprises flamandes et wallonnes.

Situé à l'ambassade de Belgique à Kinshasa, le bureau économique et commercial a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires.

Pour ce faire, le bureau économique et commercial met à disposition des entreprises belges et congolaises des opportunités d'affaires ainsi que des contacts à travers les supports d'informations ci-dessous :

- un **site internet** (www.beltrade-congo.be), qui a pour objectif d'informer les entreprises des éléments essentiels à la bonne marche de leurs investissements en RDC : la manière d'aborder commercialement la RDC, des informations utiles pour comprendre les enjeux économiques de la RDC et des [adresses internet indispensables](#) ;
- des **cahiers sectoriels** sur les opportunités d'affaires, les sources de financements, les aspects juridiques et des fiches d'entreprises belges et congolaises ;
- un bulletin d'information mensuelle **Beltrade Info** portant sur l'actualité macroéconomique et le climat des affaires, l'actualité des secteurs de production et de différentes Provinces du pays ainsi que sur les appels d'offres parus dans le mois.

Pour promouvoir les relations économiques et commerciales entre la Belgique et le Congo, l'attaché économique organise aussi des rencontres directes entre entrepreneurs belges et congolais à travers des **tables rondes thématiques** et des **missions économiques** collectives et individuelles en Belgique ou au Congo.

Monsieur Jérôme Roux
Attaché économique et commercial
C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa
Tél : (00243) 081 504 8271
E-mail : beltrade@ic.cd
Site web : www.beltrade-congo.be